



DICRIM

Document
d'**I**nformation
Communal sur les
RIsques
Majeurs

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

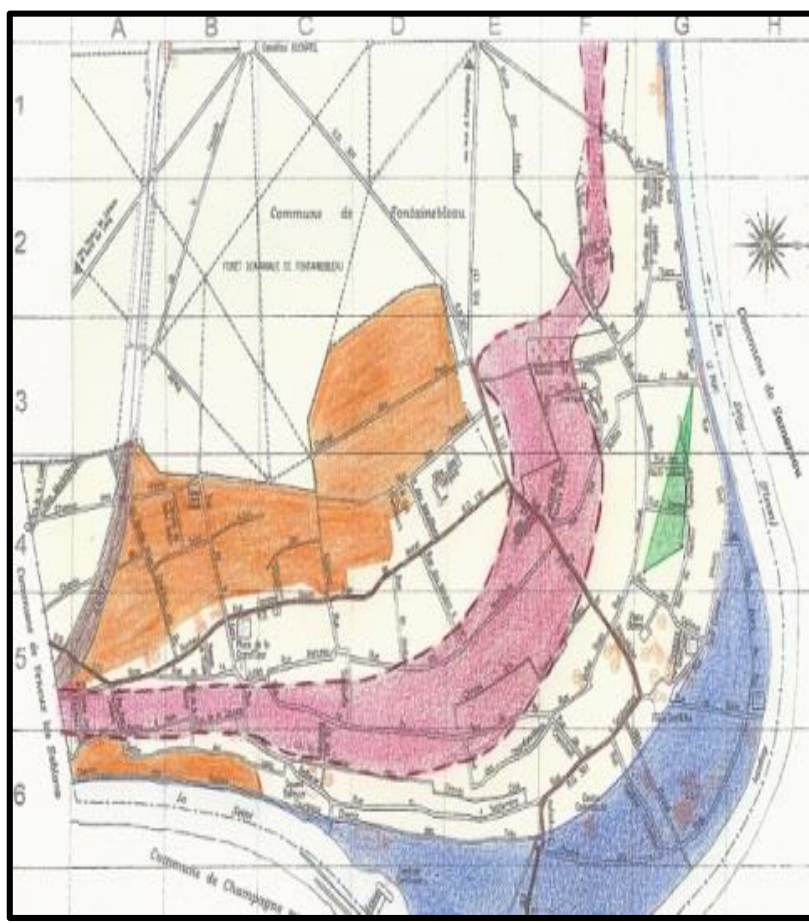
Le risque majeur est un évènement d'origine naturelle ou anthropique¹, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.






Les risques peuvent être d'origine naturelle (inondation, feux de forêts, retrait/gonflement d'argiles, carrières,...) ou d'origine technologique (transports de matières dangereuses, pollution, nucléaire...).

Les risques à Thomery :

- Inondation
- Feux de forêt
- Présence de cavités souterraines
- Retrait/gonflement d'argile
- Transport de marchandises dangereuses
- Le risque tempête
- Le risque lié aux installations nucléaires.

Zones des risques possibles :



- Risque :**
-  feux de forêt
 -  retrait/gonflement d'argile
 -  zone d'expansion des crues
 -  zone de cavités souterraines
 -  risque dû aux transports de marchandises dangereuses

¹ Anthropique : paysages, sols,... dont la formation résulte de l'intervention humaine.

Ce que vous devez faire :

AVANT :

- Prévoir les gestes essentiels :
Fermer portes, fenêtres,
soupleaux, aérations, etc...

Couper le gaz et l'électricité

Mettre les produits au sec

Se préparer à monter dans les
étages avec eau potable,
vivres, papiers d'identité,
radio, lampe de poche, piles
de rechange, vêtements
chauds et les médicaments.

Amarrer les cuves

Envisager l'évacuation.

PENDANT :

- S'informer de la montée des
eaux (radio, mairie)

- Couper l'électricité

- N'évacuer qu'après en avoir
reçu l'ordre (prévoir
d'emporter un document
d'identité).

APRES :

- Aérer et désinfecter les
pièces

Ne rétablir l'électricité que sur

une installation sèche

Le risque inondation

Une inondation est une
submersion rapide ou lente
d'une zone habituellement
hors d'eau.

Le risque inondation est la
conséquence de deux
composantes : l'eau qui peut
sortir de son lit habituel ou
apparaître (montée de la nappe
phréatique) et la présence de
l'homme qui s'installe dans
les zones inondables.

Le risque à Thomery :

- Bords de Seine

Un plan de prévention du
risque inondation a été
établi et approuvé par le
Préfet le 31/12/2002.

5 zones (rouge, marron,
jaune clair, bleu foncé et
bleu clair) sont définies en
fonction de la hauteur de
l'eau de débordement.

Ce que vous devez faire :

AVANT :

Repérer les chemins d'évacuation, les abris.

Prévoir les moyens de lutte (points d'eau).

Débroussailler autour de la maison.

Vérifier l'état des fermetures et de la toiture.

PENDANT :

Si l'on est témoin d'un départ de feu :

Prévenir les pompiers.

Si possible commencer à attaquer le feu.

Rechercher un abri en fuyant dos au feu.

Respirer à travers un linge humide.

Dans un bâtiment :

Ouvrir le portail du terrain.

Fermer les bouteilles de gaz et éloigner celles qui sont à l'extérieur.

Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres.

Occulter les aérations avec des linges humides.

APRÈS :

Éteindre les foyers résiduels.

Le risque feu de forêt

Pour se déclencher et progresser, le feu a besoin des trois conditions suivantes :

- Une source de chaleur (flamme, étincelle)
- Un apport d'oxygène (le vent active la combustion)
- Un combustible (la végétation)

Le risque à Thomery :

- Il est limité à la partie qui borde les bois et taillis privés (environ 80 hectares) comprise entre la partie urbanisée et la limite de la forêt domaniale de Fontainebleau.

Ce que vous devez faire :

AVANT :

S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

PENDANT :

À l'intérieur :

Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments et ne pas y retourner.

À l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Respecter les consignes des autorités.

APRÈS :

Informez les autorités.

Le risque cavités souterraines

L'évolution des cavités souterraines naturelles (dissolution de gypse) ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains) peut entraîner le toit des cavités et provoquer en surface une dépression généralement de forme circulaire.

Le risque à Thomery

Une zone non précise allant de la rue du Port à la rue des Hauts Cailloux (en vert sur la carte) est repérée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Ce que vous devez faire :

AVANT :

En cas de doute, faire réaliser une étude géologique.

Les fondations : les fondations doivent être suffisamment profondes et ancrées de manière homogène afin de s'affranchir de la zone la plus superficielle du sol, sensible à l'évapotranspiration.

La structure du bâtiment : afin de résister à la force des mouvements verticaux et horizontaux, les murs de l'habitation peuvent être renforcés par des chaînages internes.

Le risque retrait/gonflement d'argile

Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (périodes humides) et des tassements (périodes sèches) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles. Ce phénomène est susceptible de s'intensifier à l'avenir en raison du changement climatique.

Le risque à Thomery :

Une bande repérée en mauve clair sur la carte venant de Veneux les Sablons et allant vers Avon en passant par les Montforts est présente sur la commune.

Ce que vous devez faire :

PENDANT :

Dans tous les cas, ne pas sortir de chez soi et confiner son habitation (apposer un ruban adhésif sur l'ensemble des huisseries des ouvertures) et également des linges mouillés aux seuils des portes.

Se tenir informé par la radio (en ce qui nous concerne, Radio bleue Melun nous renseigne).

Ne surtout pas aller chercher les enfants à l'école (les enfants seront mis en sécurité sur place).

Le risque transport de marchandises dangereuses

Le risque transport de marchandises dangereuses (risque TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voies routières, ferroviaires, fluviales ou par accident (rupture) de canalisations.

Comment se manifeste-t-il ? Par :

- Une explosion,
- Un incendie,
- Un dégagement de nuage toxique.

Le risque à Thomery :

Ce cas, qui ne s'est jamais produit à Thomery, peut résulter de la traversée du village de camions poids lourds par la route départementale 301 (rue du 4 septembre et de la République) et par la route départementale 137 (rue de Moret, Fernand Gregh et Rosa Bonheur). Sur ces deux axes peuvent transiter des camions transportant des hydrocarbures et des substances chimiques.

De plus la ligne SNCF Paris/Lyon/Clermont Ferrand passe en tranchée en bout de pays. Thomery peut être impacté par un accident de train circulant sur la ligne SNCF Melun Montereau via Héricy. Sur cette ligne peuvent circuler également des trains d'hydrocarbures et de substances chimiques.

Ce que vous devez faire :	Le risque tempête
<p><u>PENDANT :</u> Ne pas sortir de chez soi (la chute d'un arbre peut être mortelle). Éviter de circuler dans les rues.</p>	<p>Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou dépression, due à l'opposition de deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).</p> <p>Elle se manifeste par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des vents, • De la pluie potentiellement importante. <p>Le risque à Thomery : Ce risque, dont la dernière manifestation a eu lieu en 1999, peut affecter l'ensemble du village.</p> <p>Cependant, ce risque est plus important et peut avoir de plus graves conséquences aux abords de la forêt donc dans les zones riveraines de la rue de Moret, de la rue Fernand Gregh et de la rue Rosa Bonheur ainsi que dans le secteur des Roches Courteaux et au château de la Rivière.</p> <p>On notera, rue Rosa Bonheur, la présence du groupe scolaire Jacquemin.</p>

Ce que vous devez faire :	Le risque nucléaire
<ul style="list-style-type: none"> • Vous mettre à l’abri • Ecouter la radio (France Bleue) • Respecter les consignes. <p><u>PENDANT :</u> La première consigne est le confinement tel que décrit dans le paragraphe transport de marchandises dangereuses. Un évacuation éventuelle peut être commandée par les autorités (radio avec véhicules équipés de haut-parleur).</p> <p>Ne surtout pas aller chercher les enfants à l’école (les enfants seront mis en sécurité sur place).</p> <p><u>APRÈS :</u> Respecter scrupuleusement les consignes.</p>	<p>Il provient de la survenue d’accidents conduisant à un rejet d’éléments radioactifs à l’extérieur des conteneurs ou enceintes prévus pour les contenir. Ils peuvent survenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d’accident de transport, • Lors d’utilisation médicales ou industrielles de radioéléments, • En cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire industrielle (centrale électrique par exemple). <p>Le risque à Thomery : Ce risque, très faible, est représenté par la présence de la centrale de Nogent sur Seine située à environ 50 kilomètres à vol d’oiseau à l’est de Thomery ⇨ Thomery n’est pas sous les vents dominants.</p>

Ce que vous devez faire :

PENDANT :

- Mettez-vous aussitôt à l'abri dans votre habitation ou à défaut dans un local fermé.
- Écoutez la radio, évitez de téléphoner, les secours ayant besoin du réseau téléphonique.
- Appliquez les consignes de sécurité qui vous seront données.
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils seront pris en charge et mis en sécurité par l'établissement scolaire.**
- En cas d'évacuation de votre domicile, faites la dans le calme. Équipez-vous d'un sac contenant les documents essentiels : papiers d'identité, livret médical, carte bancaire, vêtements chauds, médicaments.

APRÈS :

À votre retour, faites l'inventaire des dégâts pour constituer votre dossier d'indemnisation.

L'ALERTE

Elle peut être donnée de différentes manières :

- Sirène située sur toit de la mairie
- Sonorisation du véhicule de la Police Municipale
- Radio bleue Melun

Dans tous les cas, le Plan Communal de Sauvegarde P.C.S. sera activé

Les numéros de téléphones utiles

SAMU	15
Sapeurs-Pompiers	18
Police Secours	17
Numéro d'appel européen	112
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114
Mairie	01 64 70 51 65
Police Municipale	01 64 70 51 70

Les coordonnées Internet utiles

Risque inondation :

www.vigicrues.gouv.fr

Risque feux de forêt :

<http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-feux-de-foret>

Risque cavités souterraines :

<http://www.bdcavite.net>

Le risque retrait/gonflement d'argiles :

<http://www.argiles.net>

Le risque transport de marchandises dangereuses :

<http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-de-transport-de-matieres-dangereuses>

Le risque tempête :

www.meteofrance.com

Le risque nucléaire :

<http://www.risquesmajeurs.fr/le-risque-nucleaire>